



Restitution de la mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour une politique Agricole Régionale Renouvelée « *CAP Filières* »

Séverine Renault
Jacques Carrillo

19 janvier 2023

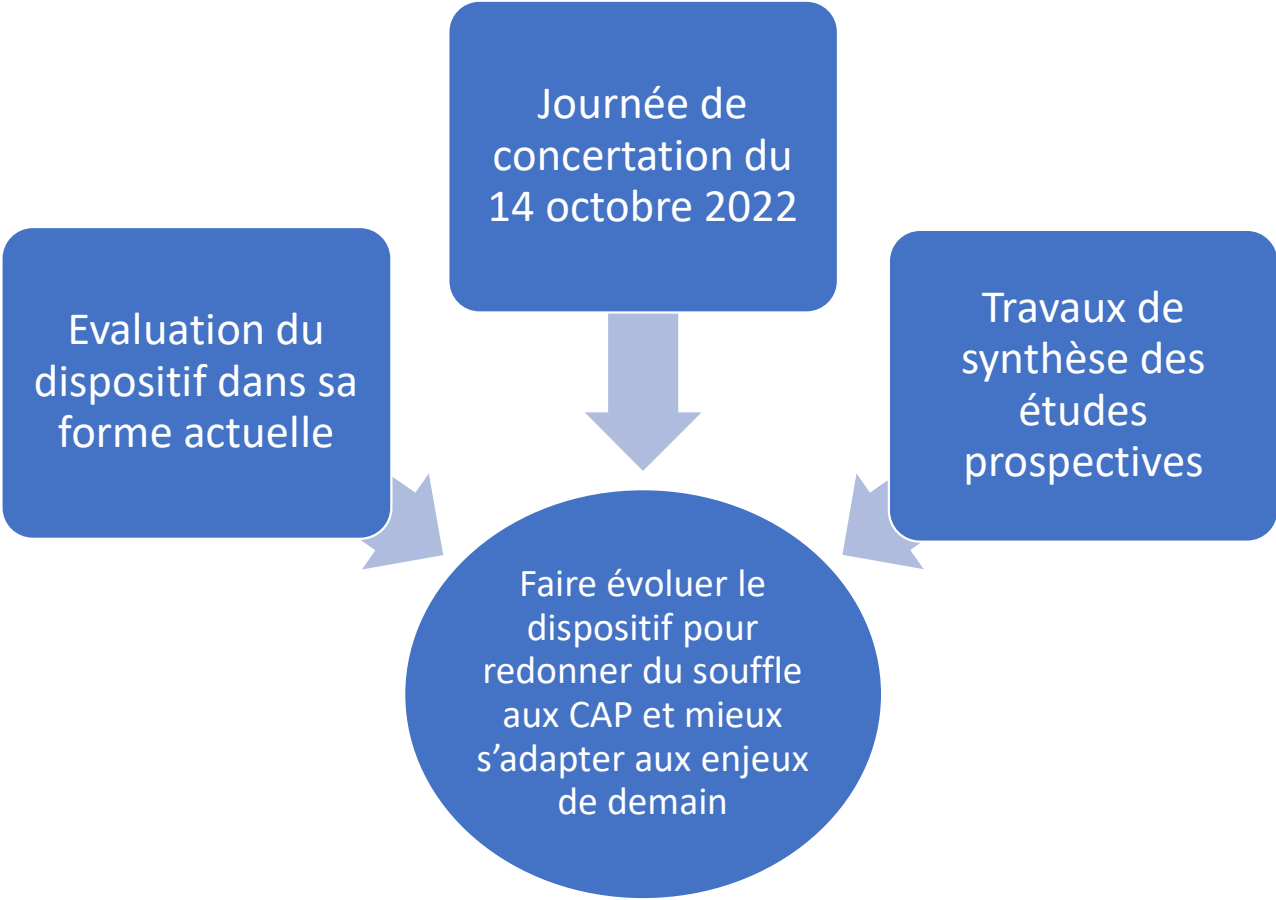
Ordre du jour

Horaire	Contenu
14:00 – 14:15	Accueil
14:15 – 14:30	Introduction par Mme Temanuata GIRARD, Vice-Présidente déléguée à l'Agriculture et l'Alimentation de la Région Centre-Val de Loire
14:30 – 14:40	Rappel des objectifs et du déroulé de la mission
14:40 – 14:50	Présentation des principales conclusions de l'évaluation (rappels)
14:50 – 15:00	Présentation de la vision partagée 2050
15:00 – 15:30	Echanges avec la salle
15:30 – 16:00	Présentation du nouveau cadre d'intervention
16:00 – 16:30	Echanges avec la salle
16:30 – 16:45	Clôture par Mme Temanuata GIRARD, Vice-Présidente déléguée à l'Agriculture et l'Alimentation de la Région Centre-Val de Loire

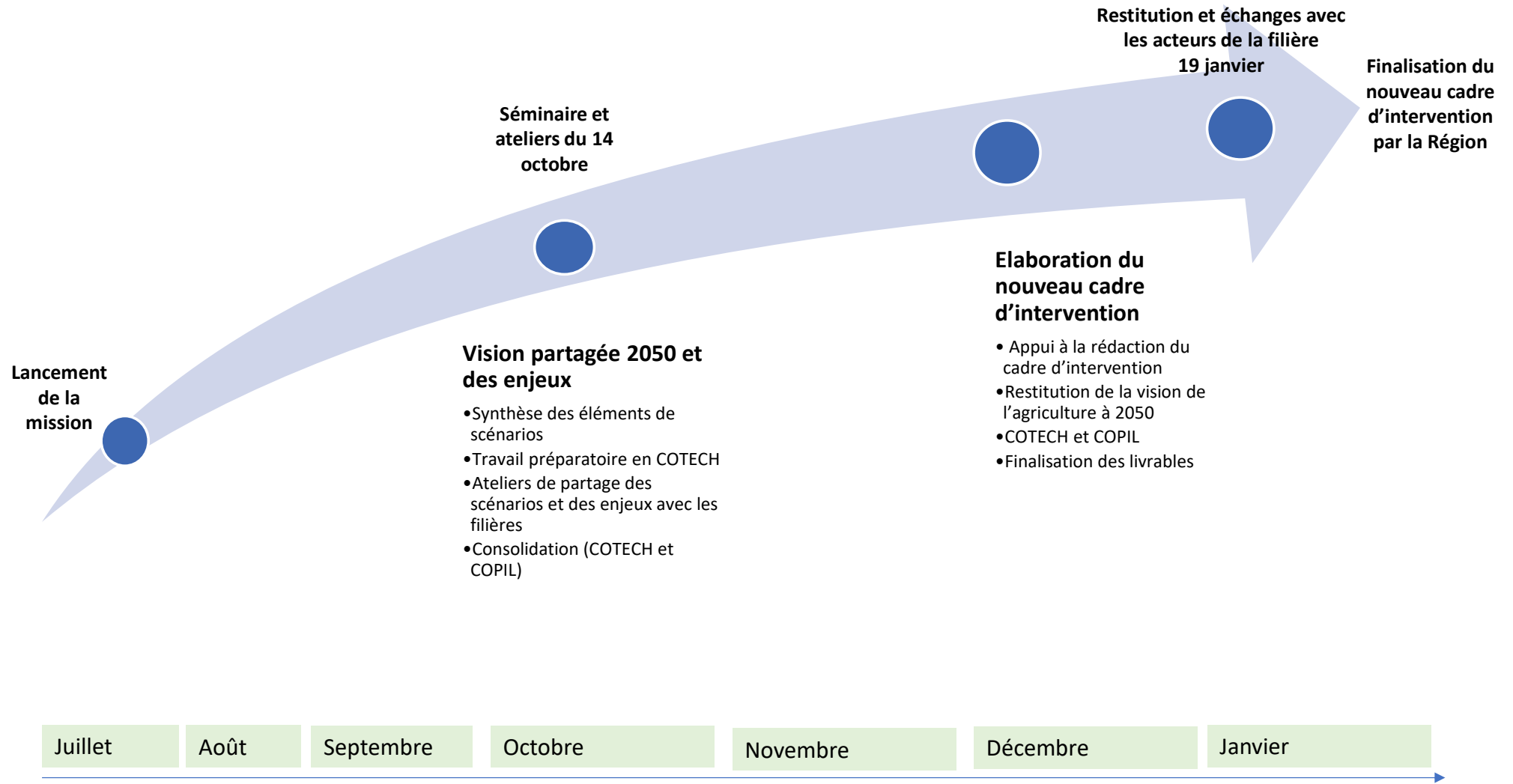
Introduction par
Mme Temanuata GIRARD
Vice-Présidente déléguée à
l'Agriculture et à l'Alimentation

Objectifs et déroulé de la mission

Objectifs de la mission



Rappel de la démarche et du calendrier



Principaux résultats de l'évaluation dans la perspective de la révision du dispositif

Les CAP Filières : dispositif socle de la politique régionale en matière d'agriculture

Les CAP ont permis de :

- Inciter les filières à prendre en compte les priorités régionales (volet agricole du SRDEII) dans leurs stratégies
- Rendre l'action de la Région **plus visible auprès des acteurs impliqués**
- Mettre en avant **l'action collective** (signatures des CAP, journées d'animation, etc.)

Mais les CAP Filières ne favorisent pas la transversalité nécessaire sur certains sujets et restent peu connus en dehors des parties prenantes directement impliquées

→ Il paraît donc nécessaire de:

- Favoriser les **projets inter-filières**
- Faciliter **l'articulation entre le dispositif CAP et les autres politiques régionales**
- **Renforcer la communication**, y compris auprès du grand public

Les CAP Filières : un dispositif qui a permis de créer un espace de dialogue depuis 15 ans

Les CAP ont permis de :

- **Favoriser le dialogue** entre les parties prenantes
- Instaurer une **vision partagée** au sein des filières en impliquant un large éventail d'acteurs
- Avoir un **flux régulier de communication** entre la Région et les représentants des filières

Mais qui peut s'essouffler avec le temps

→ Il paraît donc nécessaire de:

- **Mobiliser les professionnels** autour du projet de filière, notamment via une concertation renforcée pendant la phase d'élaboration du plan d'actions
- **Maintenir l'implication des professionnels pendant la durée de vie du plan d'actions**
- **Renforcer l'implication de certains acteurs peu représentés**, notamment l'aval, les producteurs de l'agriculture biologique, les filières peu structurées, des acteurs intervenant sur des sujets périphériques ou transversaux

Les CAP Filières : des financements ciblés et cohérents

Le cadre d'élaboration du diagnostic et du plan d'actions est bien perçu et il a permis de:

- Améliorer la **cohérence et la pertinence des financements**
- Faire **émerger des projets** qui ne seraient pas sortis autrement
- Favoriser **l'action collective**

Mais les différentes sources de financement restent cloisonnées et certains enjeux stratégiques pour les filières sont traités en dehors des CAP

→ Il paraît donc nécessaire de:

- Elargir la réflexion au moment du diagnostic afin d'élaborer **un projet de filière global**
- **Animer le projet de filière dans sa globalité**, y compris en intégrant dans le suivi des actions financées en dehors du dispositif CAP Filières

Le dispositif fait également face à des difficultés de mise en œuvre

- Une montée du **temps passé en tâches administratives**;
- Une difficulté à **maintenir une dynamique** d'année en année ;
- Un **manque d'interactions** et de **transfert de connaissances** entre les CAP;
- Une perception du CAP plus comme **outil de financement**, que comme **projet de filière**.

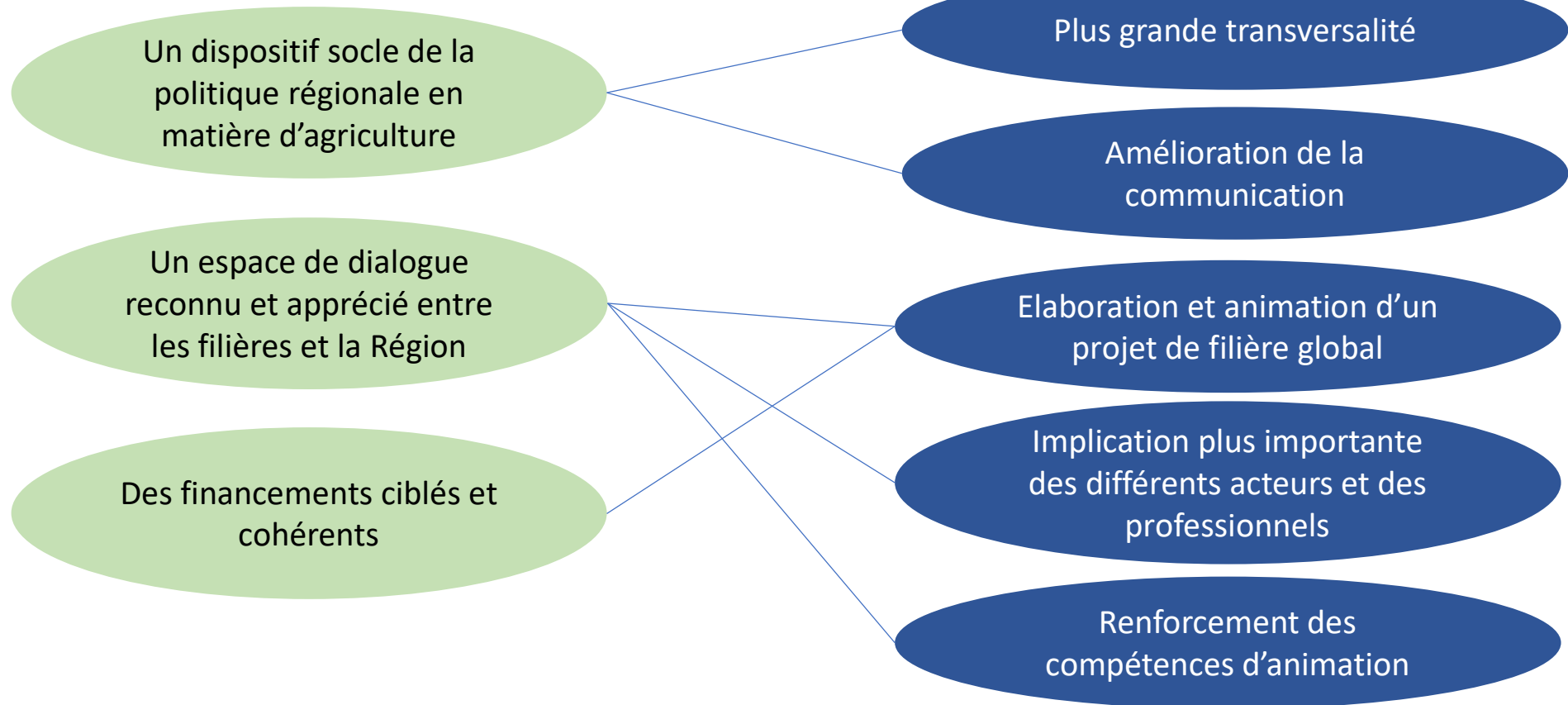
→ Il paraît donc nécessaire de:

- Recentrer les fonctions de suivi du plan d'actions autour de l'animation et de la mise en réseau, plutôt que du montage de dossier administratif
- Renforcer les compétences d'animation (co-animation, transfert de connaissance, formation, accompagnement de la Région sur les sujets inter-filières..)

Synthèse

Points forts à conserver

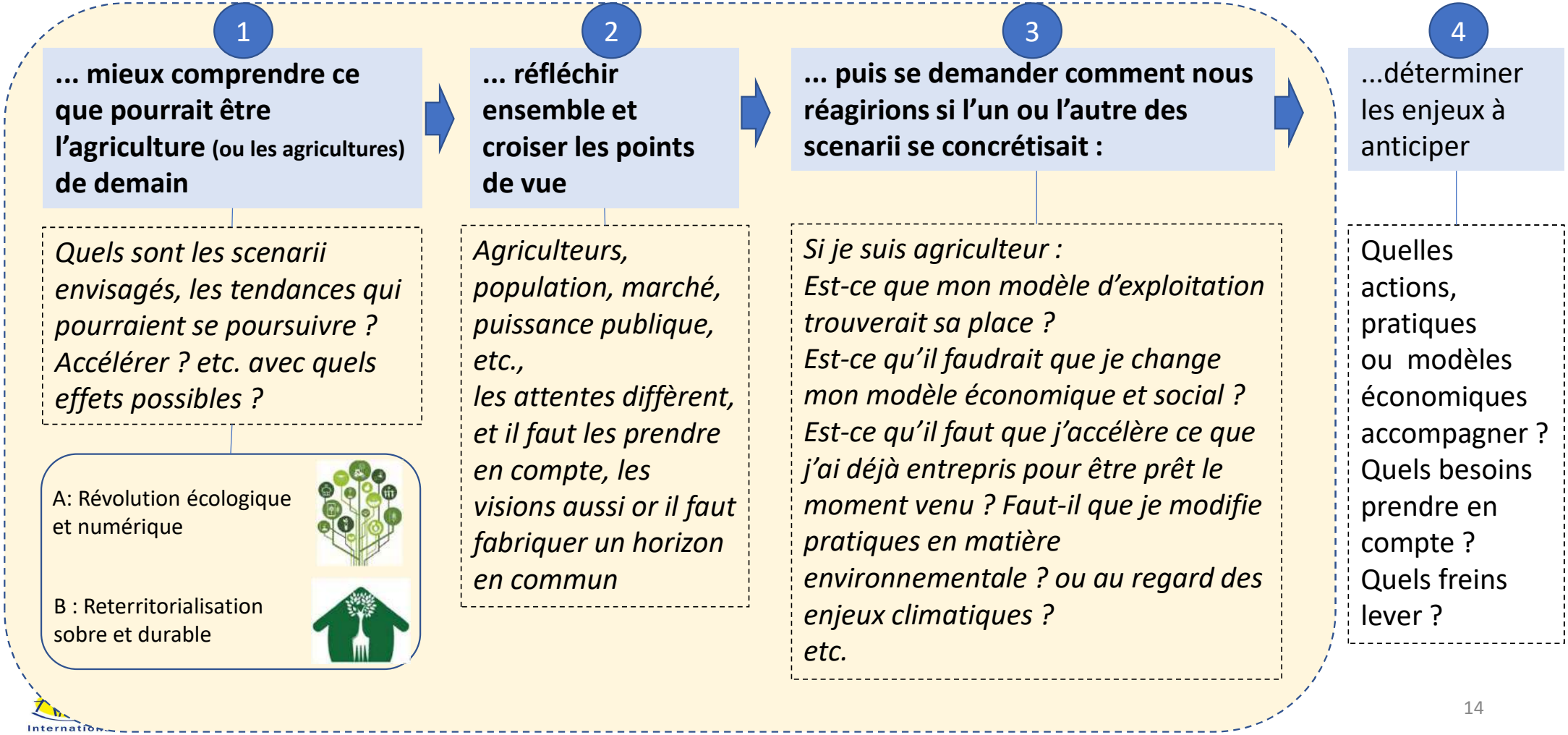
Points à améliorer



Vision partagée 2050

Vision partagée: méthode du Design Fiction (présentation simplifiée)

Pour faire les bons choix aujourd'hui de révision du dispositif CAP filières en Centre-Val de Loire, il faut...



Scenario A: Révolution écologique et numérique

• **Hypothèses:** résultats des politiques UE 2020-2030 :

- Ecllosion de nouveaux marchés aux niveaux européen et mondial
- Mise en place d'un système de tarification carbone des échanges mondiaux
- Révolution technologique et numérique de l'agriculture (agriculture de précision, technologies blockchain..)



• **Orientations sociétales et économiques :**

- Intégration au marché mondial pondérée d'une tarification carbone
- Spécialisation des productions UE plus écologique et qualitative
- Forte progression des pratiques certifiées d'agriculture biologique et d'agriculture bas carbone

• **Conséquences sur l'agriculture en Centre-Val de Loire à horizon 2050:**

- **Marché :** irruption de nouveaux acteurs en aval (numérique), forte exigence de transparence
- **Ecologie et système de production:** réduction de l'impact climatique et dans une moindre mesure de l'état environnemental local (biodiversité, qualité de l'eau, des sols, etc..)
- **Revenu de l'exploitant:** amélioration globale avec des divergences importantes en faveur des gagnants de la révolution numérique
- **Attractivité de la filière:** attractivité renforcée par une modernisation de l'image de l'agriculture et une baisse de pénibilité, un renouvellement facilité, qui reste essentiellement familial



Scenario B : Reterritorialisation sobre et durable

• **Hypothèses: résultats des politiques UE 2020-2030 :**

- Renforcement de la souveraineté alimentaire au niveau européen
- Recul du multilatéralisme et crise énergétique prolongée qui pèse sur les producteurs d'intrants
- Renforcement des complémentarités territoriales au niveau régional
- Tendance marquée pour la sobriété alimentaire qui entraîne une diminution de la production, en particulier pour la viande



• **Orientations sociétales et économiques en réponse à ce contexte:**

- Repli des marchés alimentaires mondiaux, mais intégration au niveau UE
- Diversification des régions céréalières et transformation profonde des régions d'élevage
- Evolution importante des modes de production et de consommation qui entraîne un développement à grande échelle de l'agroécologie et une diversification des exploitations

• **Conséquences sur l'agriculture en Centre-Val de Loire à horizon 2050:**

- **Marché :** émergence de réseaux de distribution locaux et nouveau coopératif
- **Écologie et système de production:** réduction de l'impact climatique et amélioration de l'état environnemental local
- **Revenu de l'exploitant:** structure des coûts modifiée qui permet une stabilisation des revenus agricoles, complétés par des revenus liés à la diversification des activités
- **Attractivité de la filière:** attractivité renforcée, amélioration de l'image de l'agriculture dans la société, montée du hors cadre familial dans le renouvellement des générations



Participation à la journée de concertation

- Une diversité d'acteurs et une forte participation des structures professionnelles amont

Types d'organisation	Nombre de participants
Organisation professionnelle	17
Interprofession	12
Chambre d'Agriculture	12
Autre	7
Groupement agricole ou forestier	6
Syndicat Agricole	6
Administration	4
Entreprise agricole	4
Cluster	3
ONG	3
GDS	3
Institut technique	2
Aval	1
Total général	80

Synthèse des points clef exprimés en atelier marché

l'agriculteur/ice	l' élu/e local/e	l'agent public	l'habitant	l'ONG / asso / Sté Civ.	l'industriel, coop. transformateur
<p>Plus grande diversification (carbone, méthanisation, alicament...)(Sc A).</p> <p>Transparence et de la traçabilité (numérique -Sc. A ou meilleure connaissance des producteurs - Sc. B)</p> <p>Grandes difficultés pour certaines filières (Sc. A)</p> <p>Concurrence possible entre les agriculteurs (Sc. B)</p> <p>Importance de la green data (Sc. A)</p> <p>Importance du collectif (Sc. B)</p> <p>Montée des formes sociétaires</p>	<p>Soutien aux outils collectifs de transformation</p> <p>Achat de foncier</p> <p>Problématique des transports et importance du transport multimodal</p> <p>Importance de pouvoir soutenir les filières qui se retrouveront en difficulté, notamment l'élevage (Sc. A)</p>	<p>Accompagnement renforcé des situations de crise</p> <p>Accompagnement social des territoires avec des filières en difficulté (Sc. A)</p> <p>Acteur du monde numérique (Sc. A)</p> <p>Quasi-disparition de la PAC (Sc. B)</p> <p>Importance de la formation (adapter la réglementation aux contraintes territoriales - Sc. A, connaissance des circuits de commercialisation - Sc. B)</p>	<p>Connaissance des produits (technologies blockchain, ACV .. - Sc. A,</p> <p>Relation directe consommateur-producteur - Sc. B)</p> <p>Lien santé-alimentation (Sc. A)</p> <p>Augmentation des prix et difficultés d'accès (Sc. B)</p> <p>Baisse de la diversité des produits disponibles (Sc. B)</p> <p>Nécessaire rééducation à l'alimentation (Sc. B)</p>	<p>Rôle accru des ONG: lanceur d'alerte, intelligence collective, acteur de la maîtrise des données. Les ONG deviennent un « Tiers de confiance » (Sc. A)</p> <p>Des ONG rendues moins pertinentes. Elles interviennent en défense de l'agriculture locale/régionale par de la communication positive et du lobbyng contre les importations (Sc. B)</p>	<p>Nécessité de la sécurisation des approvisionnements</p> <p>Repositionnement comme prestataires de service pour éviter de devenir la variable d'ajustement.</p> <p>Difficultés d'approvisionnement : énergie, emballages... Rôle accru des OP (Sc. B)</p> <p>Accompagnement des fournisseurs pour la maîtrise des données (Sc. A)</p> <p>Difficultés de MO et Nécessité accrue de capitaliser les savoirs (Sc. A)</p>

Synthèse des points clef exprimés en atelier agroécologie et systèmes de production

l'agriculteur/ice	l'élue local/e	l'agent public	l'habitant	l'ONG / asso / Sté Civ	l'industriel, coop. transformateur
<p>Adaptation agronomique et des élevages au CC Diversification des productions et des modes de commercialisation (vente directe, RHD) Développement de la production d'énergie Développement polyculture élevage sur territoire et/ou sur l'exploitation – sc B Développement de protéines végétales</p> <p>Formations actuelles non adaptées Dégradation du potentiel agronomique des terres avec le CC Tensions sur l'accès aux ressources externes (MP, matériaux, intrants) Incertitudes techniques et technologiques pour gérer la baisse d'intrants ? (Sc A) Création de valeur indispensable pour financer les évolutions du travail (emploi pour Sc B ou technologie pour Sc A)</p>	<p>Amplification des tensions sur les ressources entre les acteurs sur l'eau, l'énergie, le foncier</p> <p>Développer l'installation sur tout le territoire avec de nouveaux profils Imaginer de nouvelles solutions logistiques pour le dév des circuits courts Baisse du pouvoir politique (sc A) vis-à-vis des firmes Favoriser le développement de main d'œuvre qualifiée</p> <p>Favoriser le dialogue entre acteurs (agri et citoyens) Conflits d'usages : élargir les interlocuteurs Création d'une sécurité sociale alimentaire (sc B)</p>	<p>Organisation de la restriction des usages des ressources</p> <p>Nouvelles méthodes de travail qui favorisent l'échange d'information et la mise en réseaux des acteurs</p>	<p>Augmentation des prix sur produits transformés Allocation supérieure du budget alimentaire des ménages (+ emploi sc B et/ou taxe carbone Sc A)</p> <p>Accès à l'information fiable et vérifiée Co existence sur le territoire entre nouveaux habitants Hausse des prix alimentaires</p> <p>Meilleure connaissance des exploitations des productions</p>	<p>Mieux comprendre les réalités économiques du secteur</p> <p>Faire que la sobriété ne soit pas une contrainte</p> <p>Développer des synergies communes avec les autres acteurs</p> <p>Meilleure connaissance des autres acteurs et du monde agricole</p> <p>Diffusion de la connaissance objectivée sur l'agriculture</p>	<p>Adaptation des processus à la ressource en MP agricoles (quantité, qualité + incertaine) et gagner en efficience Accès aux ressources (eau, énergies, technologies...)</p>

Synthèse des points clef exprimés en atelier revenus

l'agriculteur/ice	l'élu/e local/e	l'agent public	l'habitant	l'ONG / asso / Sté Civ	l'industriel, coop. transformateur
<p>Coexistence de différents modèles nécessaire (pas de modèle unique) Maintenir le revenu agricole comme principal revenu Freins à lever dans les deux scénarios : (Sc. A maîtrise du numérique et B maîtrise des techniques agronomiques) Nécessité de maintenir des relations étroites avec le monde de la RDi</p> <p>Diversification des sources de revenus</p> <p>Machinerie et technologie numérique: Besoin de financement : aide de la collectivité publique pour l'investissement et fonctionnement, Préservation d'une sécurité énergétique (SC. A)</p> <p>Besoin de formation technique agronomique Diversification de l'exploitation Pb de sécurisation des ressources : eau, énergie ... Paliers liés aux investissements (SC. B)</p>	<p>Maintenir le rôle de proximité sociale</p> <p>Education des citoyens et des enfants</p> <p>Rémunération ou aide financière difficile mais faciliter ou contribuer aux revenus des agri : Commande publique, Financement des infrastructures, Production d'énergie :</p> <p>Régulation et planification de la production d'énergie</p> <p>Plateforme logistique et redistribution (gestion des flux) Abattoirs locaux (SC. B)</p>	<p>Tiers de confiance mais aussi améliorer l'utilisation de la donnée par l'agriculture</p> <p>Améliorer les relations humaines, les interactions, rôle de facilitateur entre les décideurs publics et les agriculteurs, Actualiser et développer les compétences admin. fiscales et financières (Sc. A)</p> <p>Valoriser les structures intermédiaires et de recherche (SC. B)</p>	<p>Diversité de consommateurs à anticiper</p> <p>Tarifification carbone aux frontières permet de produire à un prix juste Plus de traçabilité, de confiance dans les produits, international y compris pour les circuits court, moins d'intrants (Sc. A)</p> <p>Pari du changement de comportement à l'achat à condition : éducation, comportement, revenus des ménages (Sc. B)</p>	<p>Pose la question de ce que peut faire l'ONG sur le revenu : doit trouver sa place (Sc. A)</p> <p>Défense d'une paysannerie de proximité, humaine, (Sc. B)</p> <p>Renforcer le dialogue, la médiation et la régulation entre acteurs ? (Sc. B)</p>	<p>Optimisation des coûts de gestion aval : réseau de vente direct automate, drive etc. permet de ramener le revenu à l'amont (aval totalement automatisé) Moins de ventes à l'international (pénalité taxe carbone)</p> <p>Economie d'eau, panneaux solaires, (pas 1 intermédiaire seulement mais circuit court au sens bilan carbone)</p>

Synthèse des points clef exprimés en atelier renouvellement et main d'œuvre

l'agriculteur/ice	l'élu/e local/e	l'agent public	l'habitant	l'ONG / asso / Sté Civ	l'industriel, coop. transformateur
<p>Problématique du rachat des exploitations</p> <p>Gérer la déprise agricole</p> <p>Disparition de certains types d'exploitations</p> <p>Vulnérabilité des exploitations au numérique, quelles compétences en interne pour gérer les pannes ? Hausse de la MO salariée non issue du monde agricole (Sc. A) Transmission plus difficile dans le Sc. A</p> <p>Outils à mettre à disposition pour permettre la transmission et l'installation</p> <p>Trouver de la MO motivée</p> <p>Question du bien-être au travail : horaires notamment</p>	<p>Rôle de l'élu de favoriser l'attractivité et l'emploi, meilleure communication</p> <p>Préservation du foncier</p> <p>Offre et accompagnement à l'hébergement</p> <p>Créer des unités d'hébergements et de services</p> <p>Dynamiser la production et la consommation locale</p>	<p>Accompagner pour la définition de plans de formation</p> <p>Valoriser le numérique et le vivant : éviter la fracture entre le numérique et le travail de la terre</p> <p>Réunir et faire travailler les acteurs ensemble</p> <p>Valoriser les métiers dans les écoles</p> <p>Bonification des certifications et de certaines activités</p>	<p>Moins de pénibilité : augmentation de l'attractivité</p> <p>Changement des pratiques</p> <p>Perte d'attractivité : Déconnexion du monde agricole à cause du drive (Sc. A)</p> <p>Question de l'accès à l'offre de formation</p>	<p>Rôle des ONG sur l'éducation au changement de pratiques</p> <p>Définition du périmètre d'intervention des ONG</p> <p>Défendre le revenu des agriculteurs</p> <p>Valoriser le travail des agriculteurs</p> <p>Dialogue entre les ONG et Agriculteurs</p>	<p>Meilleure image</p> <p>Plus de sécurité (Sc. A)</p> <p>Communication sur le métier : rendre attractif.</p> <p>Importance sur la rémunération comme facteur clés de succès.</p>

Vision partagée: synthèse des ateliers

1/ **Fort consensus sur le poids de variables déterminantes** pour l'agriculture de demain qui sont **peu ou pas maitrisables à l'échelle de l'exploitation seule** :

- des **alés plus fréquents liés au changement climatique** (sécheresse, gel tardif, etc.),
- un **environnement globalement plus complexe**,
- des **attentes sociétales fortes** sur les questions de santé, d'environnement et d'accès à l'alimentation pour tous,
- une **intensification de la technologisation et numérisation**
- une **amélioration des connaissances scientifiques sur le vivant**
- une **possible internationalisation des activités et des marchés**
- un **risque de réduction du nombre d'installation-reprise d'exploitation.**

Vision partagée: synthèse des ateliers

2/ Des réponses envisageables pour l'adaptation de l'agriculture régionale et des exploitations agricoles :

- une **agriculture plurielle** : différentes formes d'agriculture (structures et tailles d'exploitation variées, diversité des structures juridiques..)
- une **diversification des sources de revenus**, avec une **montée en puissance possible des débouchés non alimentaires et/ou de la rémunération de services environnementaux**, même si ces nouvelles sources de revenu restent secondaires,
- une **montée en compétences** (pour les exploitants, la main d'œuvre salariée, et les conseillers)
- une **transformation des modèles d'exploitation**

Vision partagée: synthèse des ateliers

3/ Plusieurs défis relèvent d'une **intervention de la Région mais aussi de la puissance publique en général**, qui va au-delà du CAP et de la Direction de l'Agriculture :

- « **Sécurisation et maîtrise renforcée** » des **approvisionnements**, en volume et en prix (agriculteur et aval) mais aussi réduction de la dépendance aux matières premières, intrants ou ressources énergétiques,
- **Transport** des marchandises et **mobilité** de la main d'œuvre et des consommateurs,
- **Planification énergétique** pour permettre une meilleure maîtrise des coûts ou le développement de solutions alternatives,
- **Foncier, conditions de transmission**, accessibilité au capital,
- **Formation professionnelle continue**,
- **Lien entre le monde agricole et la société**,
- **Gestion des prix et de la précarité**

Echanges avec la salle

Nouveau cadre d'intervention

Le B.A BA des CAPs filières

Thèmes et enjeux spécifiques identifiés pour l'agriculture en région Centre-Val de Loire et intervention des politiques publiques :

	Politique filière agricole		C - Autres politiques du Conseil Régional	D - Autres politiques publiques
	A – Filière	B - Inter-filières		
Echelle privilégiée d'action au sein du CAP filière →				
Problématiques technico-économiques et transition agro-écologique				
1/ Evolution des systèmes de production (transition agro-écologique et climatique, AB, stockage carbone, accompagnement de la prise de risques..)	X	X		
2/ Maîtrise des coûts d'exploitation	X			
3/ Sécurisation des approvisionnements (eau, énergie, intrants, alimentation des animaux, etc.)	X	X		
4/ Développement de nouveaux marchés (production agricole, transformation, agro-tourisme, PSE, etc.)	X			
5/ Développement de nouvelles sources de revenus (marchés non alimentaires) (DETE, DAT, ADEME)			X	
6/ Articulation cultures/ élevage		X		
7/ Reterritorialisation (circuits de proximité/ circuits courts ; plus forte intégration amont-aval..) (DAT, Dir. Economie)	X	X	X	
8/ Stratégie et planification énergétique, yc Production et autoconsommation (méthanisation, solaire.) et crédits carbone (DETE)			X	
9/Gestion de l'eau (Agences de l'eau, Département, Etat)			X	X
10/ Transports des marchandises (développement du transport multimodal)			X	X

Légende :

- Echelle d'action prioritaire pour le projet de filière
- Axe de travail possible, en complément d'une action à l'échelle prioritaire

Thèmes et enjeux spécifiques identifiés pour l'agriculture en région Centre-Val de Loire et intervention des politiques publiques :

	Politique filière agricole		C - Autres politiques du Conseil Régional	D - Autres politiques publiques
	A – Filière	B - Inter-filières		
Echelle privilégiée d'action au sein du CAP filière →				
Attractivité et renouvellement des générations				
11/ Gestion de la main-d'œuvre et des compétences à l'échelle des filières (identification des besoins)	X		X	X
12/ Renouvellement des générations prenant en compte la plus grande diversité des modèles (conditions de transmission, accès au foncier et au capital, parcours d'accompagnement des JA..)			X	
13/ Stratégie et planification foncière (SRADDET)			X	
14/ Formation professionnelle continue (notamment numérique et agronomie) (Direction de la Formation)			X	
15/ Attractivité des métiers (yc pénibilité) pour l'amont et l'aval (ex : référentiels de compétences) (DREETS)			X	X
16/ Mobilité (transport et logement)			X	X

Thèmes et enjeux spécifiques identifiés pour l'agriculture en région Centre-Val de Loire et intervention des politiques publiques :

	Politique filière agricole		C - Autres politiques du Conseil Régional	D - Autres politiques publiques
	A – Filière	B - Inter-filières		
Echelle privilégiée d'action au sein du CAP filière →				
Réponses aux attentes sociétales				
17/ Lien entre le monde agricole et la société (sensibilisation, informations...)	X	X	X	
18/ Gestion de la précarité (ex : accès aux produits alimentaires, facilitation des circuits de distribution, ...)				X

Niveaux d'intervention pertinents

➤ Au regard des thèmes et enjeux spécifiques, **4 niveaux d'intervention** sont identifiés :

Cadre d'intervention des CAP Filières agricoles

- | |
|---|
| 1. Objectifs et champ d'intervention des CAP Filières |
| 2. Contenu du projet de filière |
| 3. Le Comité de filière |
| 4. Le Comité Stratégique et Opérationnel |
| 5. L'animation du projet de filière |
| 6. Le pilotage des actions |

A. Filière : actions inscrites dans le projet de filière sur la base du diagnostic, avec possibilité de financement dans le cadre des CAP filières, et **mises en œuvre par chaque filière.**

B. Inter-filières : actions inscrites dans le projet de filière sur la base du diagnostic et **mises en œuvre par au moins deux filières.** Chaque CAP filière réservera a minima 5% de son budget pour mener ces actions. 4 thématiques sont identifiées :

- La Stratégie Bas Carbone
- La complémentarité élevage et végétal
- La relocalisation de l'alimentation
- La biodiversité et le bien-être animal

C. Autres politiques régionales : actions identifiées dans le diagnostic et inscrites dans un des enjeux de la filière pouvant relever de dispositifs d'accompagnement de la Région, autre que les CAP Filières et actions interfilières.

D. Autres politiques publiques : actions inscrites dans le projet de filière sur la base du diagnostic, pouvant relever de dispositifs d'accompagnement public portés par d'autres dispositifs que la Région **et pouvant être soutenues par d'autres politiques publiques ou financement privé**

Définition des CAPs filières

Cadre d'intervention des CAP Filières agricoles

★ 1. Objectifs et champ d'intervention des CAP Filières
2. Contenu du projet de filière
3. Le Comité de filière
4. Le Comité Stratégique et Opérationnel
5. L'animation du projet de filière
6. Le pilotage des actions

- **CAP** filières : **C**ontrat d'**A**ppui au **P**rojet des filières
- La politique des CAP Filières est une politique régionale partenariale, co-construite, impliquant des professionnels des filières agricoles, forestières et piscicoles. Le CAP Filière est le point de rencontre entre les priorités du Conseil Régional et les objectifs de la filière.
- Le projet de filière (global) inclut des actions qui dépassent le périmètre du CAP Filière. Ces actions ne sont pas financées dans le cadre du dispositif CAP Filières (mais sont prises en compte dans le suivi et l'animation du CAP)

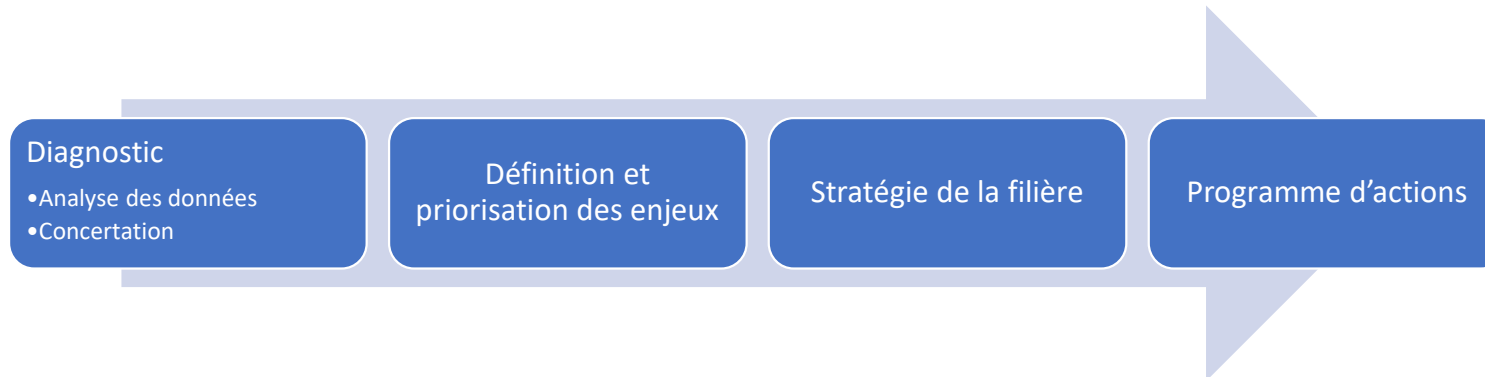
Objectifs des CAPs filières

Cadre d'intervention des CAP Filières agricoles

★ 1. Objectifs et champ d'intervention des CAP Filières
2. Contenu du projet de filière
3. Le Comité de filière
4. Le Comité Stratégique et Opérationnel
5. L'animation du projet de filière
6. Le pilotage des actions

Le dispositif comporte un double objectif. Il vise :

- à élaborer un **projet de filière global et cohérent**, sur la base d'un **diagnostic partagé**, en recourant à des outils méthodologiques communs à l'ensemble des filières. Le diagnostic partagé permet d'élaborer **la stratégie de la filière** qui répond **aux enjeux identifiés**. Le **programme d'actions** permet de décliner la stratégie retenue.
- à accéder à des financements régionaux (CAP filières) et à mobiliser d'autres sources de financement public (ex : ADEME ...).





Nouveau cadre d'intervention

Modifications proposées pour répondre aux objectifs

Contenu du Diagnostic

- Vision globale et synthétique de la filière
- Mise en avant des méthodes de concertation utilisées

Cadre d'intervention des CAP Filières agricoles

- | |
|---|
| 1. Objectifs et champ d'intervention des CAP Filières |
| 2. Contenu du projet de filière |
| 3. Le Comité de filière |
| 4. Le Comité Stratégique et Opérationnel |
| 5. L'animation du projet de filière |
| 6. Le pilotage des actions |



Le diagnostic devra **fournir des éléments permettant d'apprécier les enjeux à l'échelle de la filière sur les différentes thématiques présentées** plus haut :

- **Problématiques technico-économiques et transition agro-écologique** : systèmes de production, coûts d'exploitation, approvisionnements (dont eau, énergie), marchés, articulation cultures/élevage, reterritorialisation, transports
- **Attractivité et renouvellement des générations** : gestion de la main d'œuvre, compétences, installation, foncier, attractivité
- **Réponse aux attentes sociétales** : lien entre l'agriculture et la société, les modes de production, partage des espaces ruraux

L'élaboration du diagnostic s'appuiera notamment sur **une démarche de concertation** (réalisation d'enquêtes, groupes de travail...) qui devra être décrite dans le CAP, en précisant la méthode de concertation, le nombre et la qualité des participants (organisations représentatives, exploitants...). Les différentes parties consultées devront nécessairement inclure des professionnels (exploitants, chefs d'entreprise de la filière...).

Analyse et validation du projet de filière

- Validation sur la base d'une grille d'analyse détaillée
- Possibilité de demande d'amélioration des points les plus faibles

Cadre d'intervention des CAP Filières agricoles

- | |
|---|
| 1. Objectifs et champ d'intervention des CAP Filières |
| 2. Contenu du projet de filière |
| 3. Le Comité de filière |
| 4. Le Comité Stratégique et Opérationnel |
| 5. L'animation du projet de filière |
| 6. Le pilotage des actions |

La Région évaluera la qualité des projets de filière en prenant en compte les éléments suivants:

La qualité du diagnostic

- **Exhaustivité des thématiques traitées** ou justification de l'absence de certaines thématiques
- Qualité et pertinence des **données mobilisées et des analyses**
- Présentation des **modalités de la concertation** et prise en compte de la **diversité des acteurs** de la filière

La qualité de la stratégie

- **Cohérence des enjeux identifiés** avec le **diagnostic** et les **priorités de la Région**
- **Priorisation** des enjeux
- **Cohérence de la stratégie** avec les enjeux et le diagnostic
- Enjeux de **transition agro-écologique** clairement identifiés et existence **d'objectifs quantifiés**

La qualité du plan d'actions

- **Pertinence** des axes et actions par rapport à la stratégie et **cohérence des actions entre elles**
- Capacité du plan d'actions à encourager une **dynamique collective**
- Présence **d'actions hors financement du CAP filière**

Comité de filière

- Représentativité et mandats des participants
- Désignation et mandat des co-Présidents
- Contenu des COFIL

Rôle du COFIL :

Le COFIL est un lieu et un moment d'échanges et de vie de la filière : projet mais aussi sujets connexes qui peuvent avoir un impact positif ou constituer un frein pour le déploiement du projet du CAP.

Composition

Une co-présidence de deux professionnels désignés dans le cadre de la gouvernance de la filière :

- 1/ niveau de représentation et de capacité de mobilisation de acteurs de la filière
- 2/ veiller à ce que l'un d'entre eux dispose déjà d'une connaissance du fonctionnement du dispositif

Ils sont les interlocuteurs privilégiés des élus du conseil régional, valident les ordres du jour et organisent le travail collectif. Le mandat de Co-Président coïncide avec la durée du CAP (renouvelable 1 fois).

Veiller à la représentativité des membres du COFIL :

- 1/ acteurs en aval ou en amont du cœur de production,
- 2/ préciser à quel titre ils participent (nom de la structure représentée si risque de multi-représentation),
- 3/ à même de relayer les enjeux mis en exergue lors du séminaire « vision de l'agriculture 2050 » (oct. 2022),
- 4/ les membres s'engagent à rendre compte des échanges au sein de leur structure

Fonctionnement

Un « noyau dur » composé des deux co-présidents et d'un référent professionnel (en exercice) par axe
Un quorum professionnel minimal à fixer lors de la réunion n°1 du COFIL.

Ordre du jour minimal

- questions et sujets suggérés par les membres du COFIL de la filière
- points d'actualité que les co-présidents, la Région ou les membres du COFIL jugent importants de traiter

Cadre d'intervention des CAP Filières agricoles

1. Objectifs et champ d'intervention des CAP Filières
2. Contenu du projet de filière
3. Le Comité de filière
4. Le Comité Stratégique et Opérationnel
5. L'animation du projet de filière
6. Le pilotage des actions



- | |
|---|
| 1. Objectifs et champ d'intervention des CAP Filières |
| 2. Contenu du projet de filière |
| 3. Le Comité de filière |
| ★ 4. Le Comité Stratégique et Opérationnel |
| 5. L'animation du projet de filière |
| 6. Le pilotage des actions |

Rôle du Comité Stratégique et Opérationnel

La première fonction du comité stratégique et opérationnel (ex comité technique) est de préparer les comités de filière

Il peut ainsi traiter de l'ensemble des dimensions de la gouvernance (stratégique, financière, techniques, partenariats, etc.)

Composition

Les 2 co-Présidents du comité de filière + les 2 co-animateurs (cf. diapo suivante)

Les Services de la Région Centre Val de Loire

Les Services des co-financeurs éventuels

L'animation du projet de filière

- Un recentrage sur l'animation du projet de filière et du CAP
- Une co-animation systématique alliant expertise filière et compétences d'animation et de mise en réseau

Cadre d'intervention des CAP Filières agricoles
1. Objectifs et champ d'intervention des CAP Filières
2. Contenu du projet de filière
3. Le Comité de filière
4. Le Comité Stratégique et Opérationnel
5. L'animation du projet de filière
6. Le pilotage des actions



Le projet de filière est **co-animé** par **1 animateur filière** et **1 animateur réseau**.

Les deux co animateurs sont solidairement responsables de l'élaboration, de la dynamique du projet de filière et de son exécution. Ils pourront notamment apporter un appui aux porteurs de projet.

Par ailleurs, les co-animateurs :

- participent aux **réunions régionales à des fins d'échanges d'expériences** (méthodes et résultats des actions, y compris des actions inter-filières ou en partenariat élargi hors CAP) **et pour faire vivre le réseau**

Pilotage des actions

- Nouvelle section visant à clarifier le rôle de pilote des actions

Cadre d'intervention des CAP Filières agricoles

- | |
|---|
| 1. Objectifs et champ d'intervention des CAP Filières |
| 2. Contenu du projet de filière |
| 3. Le Comité de filière |
| 4. Le Comité Stratégique et Opérationnel |
| 5. L'animation du projet de filière |
| ★ 6. Le pilotage des actions |

Un **pilote technique est désigné pour chaque action** du programme d'actions.

Ils doivent être **pertinents par rapport à la thématique** et être **issus de différentes structures**.

- Comité de pilotage
 - Le comité de pilotage du contrat de filière est présidé par la Vice-Présidente de la Région en charge de l'agriculture
 - Il est réuni une fois par contrat en début de projet, pour statuer sur le projet de contrat présenté par le comité de filière.

- Animation des projets de filière
 - La mise en place, le suivi et le renouvellement des CAP filières ne peut se faire sans ingénierie, ce volet est particulièrement important pour les filières à faible niveau de mutualisation ou d'organisation.

- La Région continue l'accompagnement les acteurs des filières pour faciliter la réalisation de leurs projets
 - Des agents dédiés pour l'accompagnement des filières
 - Un relais vers les interlocuteurs adéquats

Echanges avec la salle

Conclusion par
Mme Temanuata GIRARD
Vice-Présidente déléguée à
l'Agriculture et à l'Alimentation